



## COMMUNIQUÉ

Une vidéo a circulé dans la journée du mardi 16 juin 2020, donnant à voir une des scènes les plus révoltantes qui soient. En effet, on y voit une fillette de 10 ans environ, se faisant malmener copieusement par un homme supposé être son père. La fillette, visage blanchi par ce qui pourrait être des œufs cassés, pleure à chaudes larmes tout en subissant un interrogatoire musclé. Le bourreau, pendant ce temps, la roue de coups. L'élément filmé, choquant, a fait le tour des réseaux sociaux, suscitant indignation et interrogations.

Face à cet autre acte de violence, exercé sur un enfant, le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant condamne avec la dernière énergie ce genre d'actes odieux, dégradants et inacceptables.

L'auteur de l'acte de violence, est aux mains de la police qui mène ses investigations afin de faire toute la lumière sur cet évènement intolérable. Cet acte est d'autant plus regrettable qu'il survient le jour même de la célébration des droits de l'enfant africain.

Le Ministère entend pour sa part suivre le dénouement et le traitement par la police de cet évènement triste et malheureux et rappelle que l'enfant est sacré et protégé par la loi en Côte d'Ivoire. Ses droits doivent être respectés par tous et à tout moment.

**Professeur Ramata BAKAYOKO-LY**

**Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant**